

## Bulletin d'inscription 2019 - 2020

A remplir et à adresser à  
Jean-Pierre LUCAS, 5 cité les Jonquilles – 50530 SARTILLY  
avec votre règlement à l'ordre de l'Union des Arts

*Union des Arts est une association loi 1901 regroupant actuellement 6 sections (Musique, Danse, Dessin-Peinture, Yoga, Art floral, Patrimoine) et plus de 250 adhérents. Son siège est à Sartilly mais elle rayonne sur tout l'ancien canton et au-delà. Son but est de permettre au plus grand nombre d'enfants, d'adolescents et d'adultes de participer à des activités culturelles et sportives.*

Site de l'Union des arts : [www.uniondesarts.org](http://www.uniondesarts.org)

**Je (Nous) soussigné(e, s) .....**

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse courriel (e-mail) : .....

- adhère (adhérons) pour l'année 2019-2020 à la section "Patrimoine et Histoire locale" de l'Association « Union des Arts » et adresse (adressons) un chèque de \* libellé à « Union des Arts - Sartilly ».

\* *Coût de l'adhésion : 15 € pour une personne seule dont 10 € d'adhésion à Union des Arts.  
25 € pour un couple dont 2 x 10 € = 20 € d'adhésion à Union des Arts.*

- autorise (autorisons) l'Union des Arts, dans le cadre des activités qu'elle propose, à reproduire ou montrer les photos et films me (nous) représentant pour les usages suivants : publications dans la presse, site internet, vidéos.

cocher si accord, barrer le paragraphe si refus



**Fait à ..... le .....**

**Signature(s) :**